

Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*

Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Contexte législatif et institutionnel

La *Loi sur l'accès à l'information* donne un droit d'accès aux documents qui sont sous le contrôle des institutions fédérales.

Le présent rapport, préparé conformément à l'**article 94** de la *Loi sur l'accès à l'information*, résume les activités de la Banque du Canada liées à l'application de cette loi pour 2025-2026.

En tant que banque centrale du Canada, la Banque soutient une économie forte et résiliente en exerçant **5 grandes fonctions** : la politique monétaire, le système financier, la monnaie, la gestion financière et la surveillance réglementaire.



Politique monétaire



Système financier



Monnaie



Gestion financière



Surveillance réglementaire

La Banque ne présente pas ce rapport pour le compte de filiales en propriété exclusive ou d'institutions non opérationnelles et ne fournit à d'autres institutions aucun service relatif à l'accès à l'information aux termes de l'article 96 de la *Loi sur l'accès à l'information*.

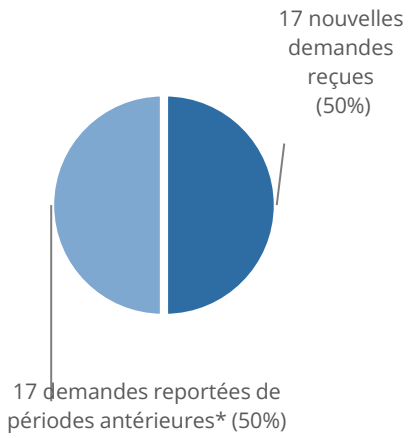
- Le département des Services à la Haute Direction et des Services juridiques, par l'entremise du **Centre d'expertise sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information** (CEPA), veille à ce que la Banque respecte ses obligations aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Le CEPA peut compter sur une équipe de 8 ressources dédiées et un réseau de personnes-ressources dans l'ensemble de l'organisation.

- Conformément au **paragraphe 70(2)** de la *Loi sur l'accès à l'information*, le gouverneur de la Banque du Canada est responsable de l'administration du programme d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) de la Banque.
- Des pouvoirs précis ont été délégués à des représentants désignés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Une copie de la délégation de pouvoirs de la Banque se trouve à l'**annexe A**.

Demandes officielles d’accès à l’information

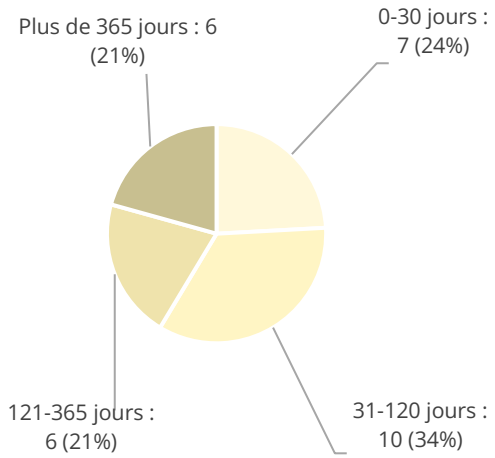
Demandes actives

34 demandes officielles au total



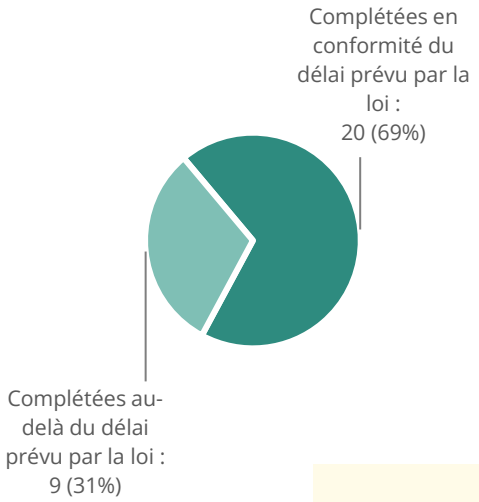
Temps de traitement

29 demandes officielles au total



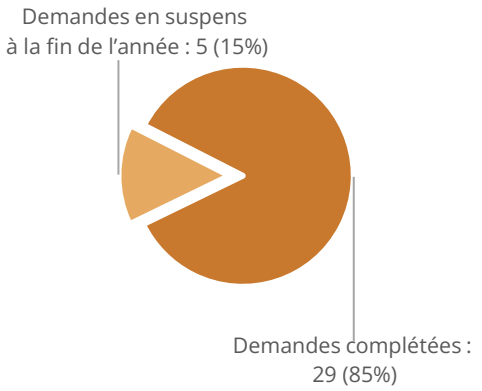
Taux de conformité

29 demandes complétées



Résultats du traitement

34 demandes officielles au total



**Nota : 10 demandes reportées de 2024-2025, et 7 demandes reportées de plus d’une période antérieure.*

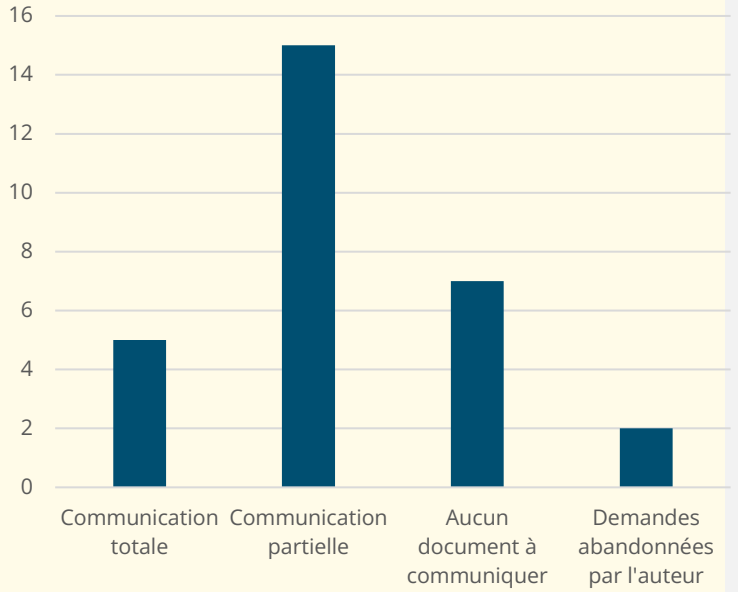
En 2025-2026, la Banque a effectué **31 prorogations** pour 29 demandes officielles d’accès à l’information complétées, réparties comme suit :

- dans **22** cas, le respect du délai initial de 30 jours aurait entravé de façon sérieuse le fonctionnement de l’institution
- **5** ont nécessité la consultation d’autres institutions fédérales
- **4** ont nécessité la consultation de tiers

La Banque du Canada a reçu **15 demandes** de consultation en 2025-2026 :

- **7** consultations ont été reportées des périodes de référence précédentes, portant la charge de travail totale à **22** consultations.
- **21** consultations ont été complétées, pour un total de **2 224 pages** traitées.
- **1** consultation a été reportée à la prochaine période de référence.

29 demandes ont été complétées, ce qui représente un total de **3 720** pages traitées



BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

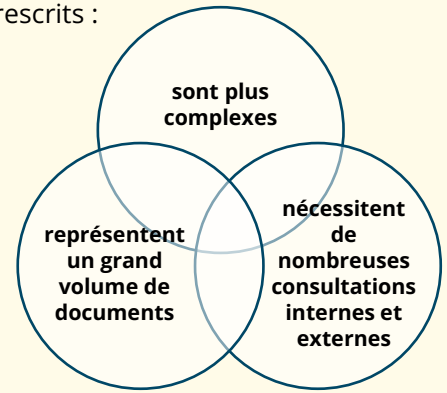
Plaintes

En 2025-2026, la Banque du Canada n'a reçu **aucun avis officiel de plainte** du Commissariat à l'information du Canada au titre de l'article 32 de la *Loi sur l'accès à l'information*.

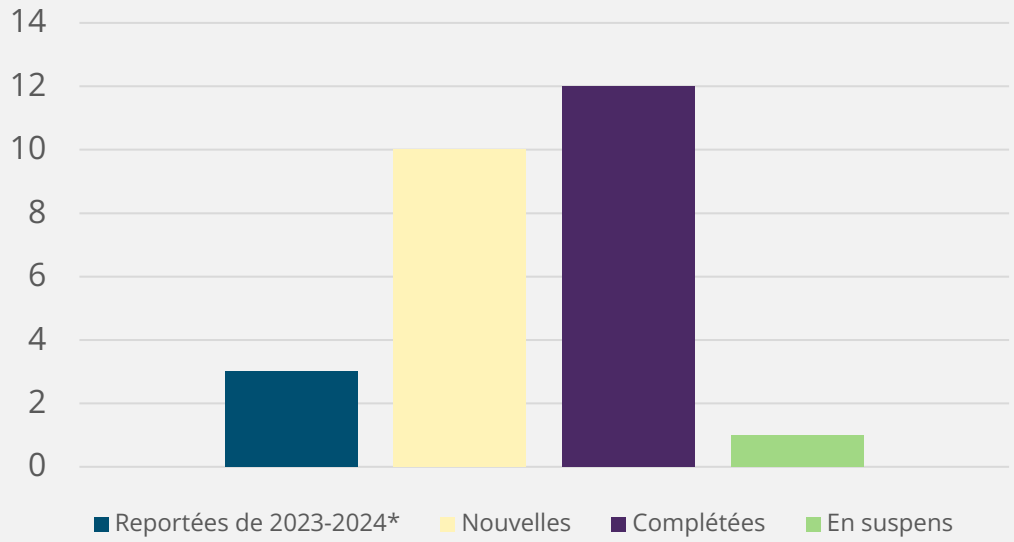
Au total, **4 plaintes** ont été reportées de la période **2024-2025** et ont été fermées en **2025-2026**. Elles sont réparties comme suit :

- **1** plainte a été retirée
- **2** plaintes ont été jugées non fondées
- **1** plainte a été jugée fondée et a été résolue; toutefois, un **avis de demande** a été déposé par la suite en vertu du paragraphe 41(1) de la *Loi sur l'accès à l'information*

La **Banque** s'emploie à respecter les échéances et tient régulièrement les demandeurs informés de l'évolution de leurs demandes. Généralement, les demandes complétées au-delà des délais prescrits :



Demandes non officielles d'accès à l'information



**Nota : Aucune demande non officielle n'a été reportée de 2024-2025.*

Questions parlementaires

Le CEPA coordonne les réponses de la Banque aux questions parlementaires et veille à ce que les principes des lois sur l'AIPRP soient pris en compte. En 2025-2026, la Banque a répondu à toutes les demandes reçues :

- **50** questions parlementaires
- **1** question au Sénat
- **1** motion parlementaire

Formation et sensibilisation

Le CEPA a continué de renforcer la sensibilisation à la *Loi sur l'accès à l'information* et de promouvoir le respect de celle-ci au moyen de formations, d'activités de sensibilisation et de lignes directrices.

- **324 nouveaux membres du personnel** ont suivi un module de formation virtuel sur la *Loi sur l'accès à l'information*, qui porte sur cette loi ainsi que sur les obligations et les processus de la Banque.
- Des ateliers ciblés et des séances d'information de la Haute Direction ont porté sur des sujets clés liés à l'accès à l'information.
- Le **portail du CEPA** a continué d'offrir des lignes directrices sur les obligations en matière d'accès à l'information et le traitement des demandes.
- Lors du processus annuel d'attestation de conformité au **Code de conduite professionnelle et d'éthique**, on a rappelé aux membres du personnel leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, notamment la gestion appropriée des renseignements institutionnels et personnels et l'engagement de la Banque à l'égard du droit d'accès.

Politiques, lignes directrices et procédures

Le CEPA a **mis à jour ses conseils et lignes directrices** en 2025-2026 pour favoriser la conformité à la *Loi sur l'accès à l'information* et gérer l'évolution des risques liés à la gouvernance de l'information, à l'accessibilité des documents et aux technologies émergentes.

On a également procédé à une **simplification des procédures** pour la récupération et l'examen des documents fréquemment consultés, ce qui a permis de réduire le temps de traitement.

Faciliter l'accès à l'information

Amélioration et modernisation des processus

D'importantes initiatives de modernisation de l'AIPRP ont été menées à bien, notamment l'amélioration de la gestion des cas, de l'automatisation des flux de travail et des processus de production de rapports, ce qui a amélioré la rapidité et la capacité opérationnelle.

Surveillance de la conformité

Suivi des risques liés à l'AIPRP et des changements législatifs
Supervision du rendement du programme
Présentation de rapports à la Haute Direction et au Conseil d'administration
Intégration des exigences en matière d'AIPRP aux contrats

Info Source

Mise à jour d'Info Source pour favoriser la transparence et faciliter le traitement des demandes d'accès

Au-delà des demandes d'accès

La Banque tient à jour un site Web complet et accessible qui fournit de l'information sur son mandat, ses activités et ses opérations, dans un souci de transparence et de reddition de comptes.

Publication proactive

La Banque respecte les exigences en matière de publication proactive de la **partie 2** de la *Loi sur l'accès à l'information*

Exigences législatives*	Article de la *Loi sur l'accès à l'information*	Délai de publication	Cette exigence s'applique-t-elle à votre institution? (O/N)	Groupes ou postes internes responsables de répondre aux exigences	Pourcentage d'exigences de publication proactive publiées dans les délais prévus par la Loi	Lien vers la page Web de publication
Les dispositions s'appliquent à toutes les institutions fédérales au sens de l'article 3 de la *Loi sur l'accès à l'information*.						
Frais de déplacement	82	Dans les 30 jours suivant la fin du mois du remboursement	O	Services financiers/Services à la Haute Direction et Services juridiques	100 %	Rapports des frais de voyage et des dépenses d'accueil – Banque du Canada
Dépenses d'accueil	83	Dans les 30 jours suivant la fin du mois du remboursement	O	Services financiers/Services à la Haute Direction et Services juridiques	100 %	Rapports des frais de voyage et des dépenses d'accueil – Banque du Canada
Rapports déposés au Parlement	84	Dans les 30 jours suivant le dépôt	O	Services à la Haute Direction et Services juridiques	100 %	Documents sur la gouvernance – Banque du Canada

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Points saillants de 2025-2026

29 **Demandes officielles complétées**
3 720 pages traitées

21 **Demandes de consultation complétées**
2 224 pages traitées

0 **Nouvelles plaintes**
Aucune nouvelle plainte n'a été reçue du CIC en 2025-2026.

52 **Questions parlementaires**
50 questions parlementaires, 1 question au Sénat, 1 motion

324 **Personnes ayant reçu de la formation sur l'accès à l'information**
Séances de sensibilisation sur des sujets clés liés à la *Loi sur l'accès à l'information*.

100 % **Publication proactive**
Les rapports sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels sont publiés à temps et toutes les exigences sont satisfaites.

Annexe A : Délégation de pouvoirs

September 13, 2023

To: Steve Thomas
General Counsel & Corporate Secretary

Lesley Ryan
Deputy Corporate Secretary and Senior Director, Compliance
Access to Information and Privacy Coordinator

From: Tiff Macklem
Governor

Subject: Delegation of Authority under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*

The Governor of the Bank of Canada, pursuant to section 95(1) of the *Access to Information Act* and section 73(1) of the *Privacy Act*, hereby designates the persons holding the positions set out on the schedule hereto, or the persons occupying on an acting basis those positions, to exercise the powers and functions of the Governor as the head of a government institution, under the section of the *Act* set out in the schedule opposite each position.

Schedule

Position	*Access to Information Act* and regulations	*Privacy Act* and regulations
General Counsel & Corporate Secretary	Full authority	Full authority
Deputy Corporate Secretary and Senior Director, Compliance/ Access to Information and Privacy Coordinator	Full authority	Full authority
Director ATIP	As set out in Appendix A	As set out in Appendix B

Governor Tiff Macklem

Oct 31, 2023
(Date)